



SEPTEMBRE 2025 #121

TRAJECTOIRES

## SOMMAIRE

La formation et l'accès à l'emploi peuvent tout changer P.2

CIP à l'Îlot : redonner un cap, reconstruire l'avenir P.3

« Accompagner la forte croissance de l'association » P.3

Un legs pour reconstruire des vies P.4

Fleur Coutard, administratrice bénévole de l'Îlot et référente legs P.4

“

La prison est une rupture. Dans le parcours de vie, mais aussi dans l'accès à l'emploi. À la sortie, beaucoup d'hommes et de femmes n'ont ni diplôme, ni expérience professionnelle, ni confiance en eux. Plus de 10 % sont en situation d'illettrisme, et plus de 60 % ont un niveau collège ou inférieur. Mais alors, comment se réinsérer sans maîtriser les savoirs de base ? À l'Îlot, nous évaluons chaque personne dès son arrivée. Puis nous proposons une remise à niveau, un accompagnement personnalisé, des formations concrètes et qualifiantes. Apprendre à communiquer, se repérer, respecter un cadre... c'est retrouver un rythme, une dignité, une place dans la société. Car sans emploi, pas de logement durable, pas de lien social stable. Et un risque accru de récidive. Nous savons que la réinsertion est possible. Mais elle demande du temps, des moyens, de la confiance. C'est pourquoi nous avons besoin de vous, donateurs fidèles, pour continuer à offrir ce chemin d'avenir à celles et ceux qui veulent tourner la page. Merci d'être à nos côtés.

FÉLIX DE BELLOY  
PRÉSIDENT DE L'ÎLOT



## APPRENDRE, PROGRESSER, REBONDIR

À l'Îlot, chaque personne accueillie bénéficie d'une évaluation et d'une remise à niveau de ses savoirs de base. C'est la première étape d'un accompagnement sur mesure, pour se reconstruire et bâtir un avenir.

Dès l'arrivée d'un bénéficiaire, l'Îlot engage un travail de fond : identifier les besoins, mesurer les acquis et proposer un parcours adapté. L'association a développé plusieurs dispositifs d'insertion en France. Dans les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les bénéficiaires travaillent en conditions réelles dans des secteurs variés : restauration, codage, maraîchage, mécanique, textile... D'autres, via les Ateliers qualification insertion (AQI), préparent un diplôme d'employé polyvalent en restauration, reconnu par l'État. Prises en charge par l'Îlot, des personnes sous main de justice suivent des TIG « pédagogiques » construits autour d'un projet professionnel. Enfin, d'autres dispositifs d'insertion professionnelle en Île-de-France, Hauts-de-France et Région Sud, dédiés aux jeunes, proposent aussi un accompagnement personnalisé.

Ces démarches démontrent leur efficacité : en 2024, près de la moitié des personnes ayant quitté un Atelier et chantier d'insertion (ACI) de l'Îlot ont accédé à un emploi ou une formation.



En 2024, près de la moitié des personnes ayant quitté un Atelier et chantier d'insertion ont accédé à un emploi ou à une formation.

# LA FORMATION ET L'ACCÈS À L'EMPLOI PEUVENT TOUT CHANGER

L'emploi éloigne de la récidive et ouvre un chemin vers une vie stable, autonome, digne. Pour beaucoup, travailler c'est enfin se sentir utile, respecté, capable. Les récits de personnes accompagnées par l'Îlot en témoignent.

## **Emmanuel\* : une sortie de prison qui se prépare dès maintenant**

« Grâce à l'atelier, je touche un peu d'argent, je participe à ma dette. » Emmanuel a intégré récemment le premier Atelier et chantier d'insertion (ACI) ouvert par l'Îlot en milieu carcéral, consacré au recyclage textile, au sein du centre pénitentiaire de Beauvais. « On est vraiment accompagnés. Tous les 15 jours, j'ai un rendez-vous individuel avec la Conseillère en insertion professionnelle de l'Îlot. Elle connaît mon dossier, elle m'écoute. Grâce à elle, j'ai eu un premier rendez-vous avec une agence d'intérim. » Emmanuel prépare sa sortie dès maintenant. Il sait déjà qu'un emploi pourra faire la différence pour obtenir un aménagement de peine. « J'ai une famille et un logement qui m'attendent. Il ne manque que le travail. L'Îlot va continuer à me suivre pendant deux ans dehors. C'est rassurant. »

## **Nathan\* : trouver sa voie et prendre confiance**

Avant l'Îlot, Nathan n'avait jamais touché à une carrosserie. C'est durant sa période de Travail d'intérêt général (TIG) dans notre Atelier et chantier d'insertion (ACI) Auto

Bleue qu'il découvre ce nouveau métier. « J'ai appris les gestes, les techniques, les étapes d'une vraie restauration. Voir une 4L complètement transformée par nos mains, c'est une grande fierté. » Mais au-delà du geste, Nathan découvre aussi la relation client, la prise de parole et gagne en assurance. « Au début, j'étais bloqué. Je n'osais pas parler aux clients. Florian, mon encadrant, m'a aidé à surmonter ça. C'est un vrai plus pour mon futur professionnel. » Il apprend aussi à rédiger un CV, chercher un stage. Aujourd'hui, Nathan vise un poste de carrossier et envisage de passer une certification. « Sans l'Îlot, j'aurais mis plus de temps à trouver ma voie. Là, je me sens prêt. Je sais ce que je veux. »

## **Pierre\* : reprendre pied, pas à pas**

Quand Pierre est orienté vers l'atelier mécanique Auto Bleue, il n'imagine pas y rester. Lui pensait plutôt à la maçonnerie ou aux espaces verts. Mais il s'y sent bien. « Les encadrants sont présents, respectueux. Il y a de la camaraderie, de l'entraide. » Après quelques semaines, il commence à acquérir les premiers gestes techniques. Mais le plus marquant pour lui, c'est ce que l'Îlot lui apporte en dehors

du métier : un accompagnement sur les papiers, les projets, l'après. « On va m'aider à faire mon CV, mes lettres, préparer les entretiens. Pour la première fois, je me projette dans une voie que je n'aurais pas imaginée. » Pierre retrouve l'énergie d'envisager un avenir. « Ici, j'ai retrouvé le courage. »

## **Thomas\* : une victoire sur la précarité**

Thomas revient de loin. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance dès ses deux ans, il a grandi sans repères, ballotté entre foyers et familles d'accueil. À 18 ans, livré à lui-même, il toque à la porte de l'Atelier qualification insertion de l'Îlot. C'est là que commence sa reconstruction. Grâce à l'intervention rapide de la Conseillère en insertion professionnelle (CIP) de l'Îlot, il trouve un abri temporaire à la Mie de pain. Malgré la précarité de sa situation, il obtient son tout premier diplôme. « Je suis trop content, c'est beau. C'est la première fois que je vais au bout de quelque chose. » Aujourd'hui, Thomas a changé de ville, changé de vie. Il bénéficie d'un logement stable et d'un CDD dans la restauration. Loin du chaos, il avance, enfin. ●

*\*Le prénom a été modifié*

**En soutenant l'Îlot par votre don, vous nous permettez de multiplier ces réussites humaines qui éloignent des femmes et des hommes de la récidive et leur donnent la force d'avancer et de reconstruire leur vie. Merci d'avance du fond du cœur pour votre soutien.**





## Conseillère en insertion professionnelle à l'Îlot : redonner un cap, reconstruire l'avenir

Conseillère en insertion professionnelle (CIP) à l'Îlot, Sandrine Gandrille accompagne des personnes en grande précarité sur le chemin de l'emploi. Son travail guide des parcours de vie fragilisés.

### UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL, AU-DELÀ DE L'EMPLOI

Psychologue de formation, Sandrine Gandrille a toujours été engagée auprès des personnes vulnérables. Depuis 2020, elle est Conseillère en insertion professionnelle à l'Îlot, où elle accompagne des personnes en grande précarité, dont d'anciens détenus vers un avenir plus stable. « *Même si le retour vers l'emploi reste l'objectif principal (...) il englobe aussi des problématiques sociales et personnelles.* », explique-t-elle.



« L'accompagnement vers l'emploi est un processus long, mais essentiel. » Sandrine Gandrille, CIP à l'Îlot

### CONSTRUIRE UN PROJET RÉALISTE, PAS À PAS

Le travail des Conseillers en insertion professionnelle de l'Îlot commence par un diagnostic complet de la situation de la personne suivie : parcours, compétences, freins éventuels. Ensuite, pas à pas, les CIP bâtissent avec elle un projet réaliste et adapté à sa situation du moment : « *Par exemple, un entretien initialement prévu pour une préparation à l'emploi peut être réorienté vers un bilan de santé si je perçois que cette dimension est prioritaire* » confie Sandrine.

### CRÉER UN CADRE, TISSER DES LIENS DURABLES

En lien étroit avec des structures locales (accueil de jour, associations spécialisées, etc.), les Conseillers en insertion professionnelle inscrivent chaque accompagnement dans un réseau de soutien durable. Ils tiennent aussi des permanences hors les murs pour aller à la rencontre de personnes très éloignées de l'emploi. Ce lien de confiance, construit au fil des mois, peut faire la différence. « *Ce sont souvent des personnes très isolées, perdues socialement. L'objectif est de leur offrir un cadre et un suivi pour les aider à retrouver progressivement une autonomie.* »

À travers l'engagement de nos CIP, c'est toute l'action de l'Îlot qui prend vie : patiente, humaine, ancrée dans la réalité. ●

## VIVRE À L'ÎLOT

### « ACCOMPAGNER LA FORTE CROISSANCE DE L'ASSOCIATION »

Guilhem Tabarly a pris ses fonctions de directeur général de l'Îlot en juin 2025. À cette occasion, il s'est prêté au jeu des questions-réponses. Ci-dessous, découvrez quelques extraits de l'interview à retrouver sur le site internet de l'Îlot.

« Économiste de formation, j'ai commencé ma carrière en réalisant des évaluations d'impact social pour des ONG dans les pays émergents. Progressivement, je me suis spécialisé dans les politiques publiques, tout en m'engageant bénévolement de façon croissante aux Restos du Cœur.

Au gré de mon engagement bénévole, il m'est apparu rapidement et de façon évidente que la suite de ma carrière devait s'écrire dans le secteur médico-social. Plus spécifiquement dans la lutte contre la précarité et l'exclusion. Ce qui m'a conduit très naturellement à l'Îlot, car la détention est à la fois une cause et une conséquence de ces dernières. Parmi mes priorités en tant que directeur général, le développement du

bénévolat ou la prise en charge de la santé mentale des personnes accompagnées constitueront des enjeux cardinaux. Il s'agira également d'accompagner la forte croissance de l'association, motivée non pas par un enjeu de taille mais par une volonté d'essayer une méthode et une expertise reconnues dans le secteur.

Enfin, il est indispensable d'asseoir la solidité financière de l'association en mobilisant à la fois des financements publics et des ressources privées afin de pérenniser notre action. »

Retrouvez l'intégralité de l'interview en flashant ce QR code ●



# NOUS RÉPONDONS À VOS QUESTIONS...

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS

**J'aimerais que mon engagement continue après moi. Comment faire un legs à l'Îlot pour soutenir la réinsertion ?**

ODETTE, ROMAINVILLE

**F**aire un legs à l'Îlot est un moyen concret et porteur de sens pour prolonger votre engagement solidaire. En soutenant l'Îlot, vous agissez pour une société plus humaine et plus sûre. Chaque jour, grâce à vous, nous accompagnons des femmes et des hommes en grande précarité, souvent passés par la prison, vers la réinsertion.

Certains bienfaiteurs choisissent d'aller plus loin en transmettant à l'Îlot une part de leur patrimoine. Par leur legs, ils perpétuent leur engagement. Ce geste de générosité permet à notre association de développer des dispositifs d'accompagnement toujours plus complets et innovants, et d'accueillir davantage de personnes marquées par un parcours de rupture. Chaque legs renforce notre capacité à prévenir la récidive,

sécuriser les sorties de détention et bâtir une société plus sûre et responsable.

Faire un legs à l'Îlot nécessite la rédaction d'un testament. Même en présence d'héritiers directs, il est possible de léguer une partie de ses biens à notre association. Ce choix fort témoigne à vos proches des valeurs de justice, de seconde chance et de fraternité que vous portez. Quelle que soit la forme du legs (universel, partiel, résiduel...), seule la part libre de votre patrimoine peut être transmise à une association comme l'Îlot. L'accompagnement d'un notaire est essentiel pour sécuriser cette démarche et respecter vos volontés. Si vous envisagez de faire un legs à l'Îlot, nous sommes à votre écoute en toute confidentialité.

Ensemble, nous réfléchirons à la manière dont votre générosité continuera, demain, à redonner une place à ceux qui l'avaient perdue.



**UNE QUESTION ?  
Contactez-nous !**

Nous sommes à votre écoute et serions heureux de répondre à vos demandes, avec attention et engagement.

[donateurs@ilot.asso.fr](mailto:donateurs@ilot.asso.fr) | 01 43 14 31 00

TÉMOIGNAGE

## FLEUR COUTARD, ADMINISTRATRICE BÉNÉVOLE DE L'ÎLOT ET RÉFÉRENTE LEGS



Un ami m'a proposé de travailler à la création d'une antenne de l'Îlot dans le Var et d'assurer la gestion des legs. J'ai toujours été sensible aux bénéficiaires de l'Îlot en raison de ma profession d'avocate. Je suis convaincue que chacun mérite une seconde chance et que l'accompagnement et le soutien humains sont essentiels dans la prévention de la récidive et dans la reconstruction d'un projet de vie. Faire un legs, c'est choisir librement à qui transmettre ses biens, soutenir une cause reconnue d'utilité publique et permettre un accompagnement global à la sortie de prison. C'est une main tendue, un geste d'espoir, une générosité qui reste. Je rappelle que l'Îlot consacre moins de 5 % de son budget à ses frais de fonctionnement, ce qui garantit que l'essentiel des dons profite directement aux bénéficiaires.



Découvrez le témoignage complet de Fleur Coutard, en flashant ce QR code.

## UN DON, UNE ACTION



**60€** Permettent de fournir un repas, midi et soir pendant une semaine dans notre établissement d'urgence la Passerelle.



**15€** Contribuent à former une personne dans l'un de nos Ateliers qualification-insertion, permettant l'obtention d'un diplôme dans la restauration collective.

## 75% DE DÉDUCTION FISCALE :

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur le revenu (IR), votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 1 000 €. Au-delà et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, la réduction est de 66 %.

> Si vous êtes assujetti(e) à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), votre don ouvre droit à une réduction de votre IFI de 75 % dans la limite de 50 000€.



> DÉCOUVREZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ : [www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)

> DEVENEZ MEMBRE DE L'ÎLOT : [WWW.ILOT.ASSO.FR/VOUS-ENGAGER](http://WWW.ILOT.ASSO.FR/VOUS-ENGAGER)

> DEVENEZ BÉNÉVOLE : [benevoles@ilot.asso.fr](mailto:benevoles@ilot.asso.fr)



Trajectoires • Bulletin trimestriel • Directeur de la publication : Félix de Bello  
ISSN n° 2680-8331. Dépôt légal : Septembre 2025 © Photos : l'Îlot, Freepik  
• Imprimeur : 3MA - Papier FSC (Forest Stewardship Council) issu des forêts gérées d'une façon écologiquement viable.



Association reconnue d'utilité publique  
153 avenue Jean Lolive | 93500 Pantin  
01 43 14 31 00 | [donateurs@ilot.asso.fr](mailto:donateurs@ilot.asso.fr)  
[www.ilot.asso.fr](http://www.ilot.asso.fr)

